

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a essayé d'obtenir la meilleure copie originale. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input type="checkbox"/>            | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input type="checkbox"/>            | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input type="checkbox"/>            | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:  |                                     | Pagination irrégulière.   |

# FEUILLETON

## DES MELANGES RELIGIEUX.

VOL. 1.

MONTREAL, 11 MARS 1842.

No 10.

### ASSOCIATIONS DE CHARITE.

C'est toujours quelque chose de nouveau pour nous que le spectacle de la charité, qui se manifeste partout d'une manière si glorieuse pour la religion qui l'inspire, et si consolante pour l'humanité souffrante, qui en est l'objet. Nous avons déjà mentionné le zèle des Dames de Terrebonne qui, en janvier dernier, s'organisèrent pour porter aux membres souffrans de J.-C. des secours plus abondans, et pour les leur distribuer avec plus de discrétion et de profit. Afin d'économiser leurs ressources en faveur des indigens et de prouver ce que peut l'esprit de sacrifice que dicte la charité, elles refusèrent d'assister à un parti de plaisir qui eut lieu dans leur village au commencement de février. Elles donnèrent en cela un grand exemple de vertu, qui aura, nous l'espérons, de grands et heureux résultats. Il est donc vrai que notre petit pays a tous les élémens qu'il faut pour former des vertus héroïques ! Eh ! N'y a-t-il pas de l'héroïsme dans leur dévouement ! Elles préférèrent la compagnie des pauvres à celle des riches ; renoncèrent au plaisir d'une soirée délicieuse, afin de ménager un tems précieux pour la visite des malheureux. En fidèles économes des pauvres, elles sacrifièrent, pour vêtir les nus, ce qu'elles auraient dépensé pour se mettre en état de paraître avec honneur dans une société brillante. Elles aimèrent mieux entendre les gémissemens des veuves et des orphelins que les concerts d'une harmonieuse musique. Elles mirent leurs délices à essuyer les larmes des affligés, à instruire les ignorans, à prodiguer leurs peines et leurs travaux pour les infortunés, sans avoir égard aux plaintes injustes des pauvres et à la critique injurieuse de certains riches : voilà ce que nous qualifions du beau nom de CHARITÉ HÉROÏQUE.

La paroisse de St. Hyacinthe compte un trop grand nombre d'âmes généreuses et charitables pour ne pas suivre un si bel exemple. Aussi le 20 février dernier, dans une assemblée des Dames les plus respectables de cette paroisse, ayant à leur tête la Seigneuresse Mme. Dessaulles, l'Association de charité fut établie ; des résolutions furent prises pour porter secours aux :

indigens et aux malades ; la paroisse fut partagée en quinze arrondissemens pour être confiés à la vigilance industrieuse et charitable des Dames proposées à chacun d'eux. L'Hôpital de cette paroisse, administré par les Sœurs Grises, proprement appelées *Filles de la Charité*, doit être le dépôt des aumônes et sera le centre des œuvres de miséricorde qui vont contribuer grandement à la gloire comme à la prospérité de cette paroisse déjà si richement dotée d'établissmens religieux. Les Sœurs de l'Hôpital, associées aux Dames du lieu, visiteront les pauvres à domicile, leur porteront les secours de leur tendre compassion, ou les feront transporter dans les salles des malades, pour y être traités avec cette ingénieuse charité qui est la merveille du christianisme ; habilleront ceux qui sont nus ; rechercheront les enfans des pauvres qui croupissent dans l'ignorance, les vêtiront et les mettront en état de fréquenter les classes qu'y tiennent les Sœurs de la Congrégation avec un succès qui a mérité les éloges de toutes les personnes instruites. L'association, là comme ailleurs, a pour but de se retrancher sur les ajustemens, autant que les convenances de l'état le pourront permettre, afin d'avoir de quoi subvenir aux besoins des pauvres. Faire la guerre au luxe, non pour amasser des trésors ici-bas, mais pour avoir de quoi couvrir les nus ; voilà assurément une entreprise bien glorieuse, qui obtiendra sans doute un succès proportionné au généreux dévouement qui l'a inspiré.



Nous sommes prié d'annoncer que vendredi de la semaine prochaine, fête de la Compassion de la Ste. Vierge, se fera dans la cathédrale de cette ville, la cérémonie de l'érection d'un nouveau chemin de Croix. Monseigneur profitera de cette circonstance si favorable pour faire, à la tête et au nom de tout son peuple, une amende honorable solennelle en réparation de tous les outrages qui ont jamais été faits à la Croix et nommément d'un attentat horrible commis en cette ville il y a précisément 100 ans.

Les citoyens de Montréal se rappellent encore qu'en 1742, un malheureux poussé d'une fureur insensée se porta contre un crucifix, qu'il possédait, à toutes sortes d'outrages et d'ignominies, jusqu'au point d'essayer à le faire servir à des superstitions grossières et à le jeter ensuite de dépit dans les flammes ; tellement que les témoins d'une scène aussi scandaleuse crurent de leur devoir de dénoncer le coupable et de le citer aux tribunaux civils où il fut condamné comme sacrilège. Mgr. de Pont Briand, alors évêque de Québec adressa à tout son peuple un mandement pour l'engager à réparer la profanation qui venait d'être faite à cette auguste image de Jésus-Christ, ordonna une

procession solennelle et l'adoration de la Croix, à laquelle le peuple assista avec un empressement qui marquait sa douleur profonde. Mgr. demanda le crucifix profané aux magistrats, qui se rendirent avec zèle à ses desirs. Et voulant placer ce précieux dépôt, d'autant plus sacré qu'il avait été plus outragé, dans un lieu où il pût être exposé d'une manière plus particulière à la vénération des véritables chrétiens, il choisit l'Hôtel-Dieu de Québec, comme étant le lieu le plus propre à cette fin. Les religieuses le reçurent avec une joie mêlée d'une vive reconnaissance, et le transportèrent processionnellement et en pompe à leur chapelle, où il fut depuis enfermé dans un cœur doré approuvé par l'évêque pour cet usage. Une fête se célébra, tous les ans le 1er. vendredi de mars dans cette chapelle, en mémoire de ce don précieux, qui est devenu pour la communauté une source de bénédictions, et qui y a signalé son premier séjour par la guérison miraculeuse d'une des religieuses.

Nous ne doutons nullement que les fidèles de cette ville, ne se portent en foule à cette pieuse cérémonie, et ne s'efforcent, par l'ardeur de leur foi et l'effusion de leur douleur d'effacer pour jamais le souvenir de l'attentat sacrilège dont leurs pères eurent la douleur d'être les témoins.



SCÈNE EXTRAORDINAIRE DANS LA CATHÉDRALE PROTESTANTE DE WATERFORD.—Dernièrement un membre de la société des amis, (Quakers ou trembleurs) nommé Joshua Jacob, accompagné d'une quakresse, qui s'appuyait sur son bras, tous deux vêtus de blanc de la tête aux pieds, entra dans l'église cathédrale pendant l'office divin, et se plaça sous le jubé de l'orgue, tout près des stalles du doyen et des chanoines. Tous deux se tinrent dans cette position gardant un profond silence, jusqu'à la fin de l'office et au moment où la congrégation allait se retirer. Alors M. Jacob et sa bonne amie, s'avancèrent de quelques pas, et celui-là se prépara à s'adresser à la congrégation. D'abord il jeta les yeux tout autour de l'église, sur le plafond élégant peint à fresque, puis porta ses regards avec un air de pitié vers l'orgue, qui, dans ce moment, jouait d'une manière bruyante, et fronça le sourcil vers les Dames, habillées d'une manière riche et élégante. Alors il s'écria d'une voix forte et assurée : " Ceci n'est point la maison du Seigneur J. C. c'est ici la maison de Babylone." La voix perçante de l'homme, son habillement extraordinaire, le ton singulier dont il proféra son anathème, causa une sensation extraordinaire dans l'assemblée. Le rév. M. Ryland s'approcha, et

le prenant par le bras, l'invita à sortir de l'église et le poussa doucement vers la porte. M. Jacob fit ses objections avec cette tranquillité caractéristique des amis, et lui dit que le Seigneur l'avait envoyé et lui avait inspiré d'élever la voix contre les abominations qui se pratiquaient dans ce lieu. M. Ryland qui est aussi remarquable par son sang froid et ses manières honnêtes, lui répliqua que le Seigneur ne l'avait pas envoyé pour troubler la congrégation. Il dit au rév. M. Ryland qu'il se trompait. Enfin se voyant poussés vers la porte, les deux amis sortirent et rendu dans la cour, M. Jacob ota son chapeau, et dénonça, comme condamnables l'église, le son des cloches, le jeu de l'orgue, les airs joués dans l'église par la bande militaire, la pompe et la vanité déployées par les femmes rassemblées dans cette maison, (montrant l'église.) Il ajouta que si le Seigneur J. C. venait encore visiter la terre, et entrait dans cette maison, il ne la reconnaîtrait pas comme un lieu où le vrai Dieu, le Dieu vivant est servi et adoré. Il la considérerait comme une maison de païens. Il continua pendant près d'une heure à dénoncer tout ce qui avait quelque rapport avec l'église, sa somptuosité, sa vanité, sa ressemblance avec Babylone, et son idolâtrie, en termes peu mesurés, et au grand déplaisir de nos concitoyens protestans, dont plusieurs s'étaient rassemblés autour de l'orateur.—*Waterford Chronicle.*

PUSEYSME ET PROTESTANTISME.—M. W. Palmer, M. A. membre et tuteur du collège de Ste. Magdeleine, à Oxford, et diacre dans l'*Eglise d'Angleterre*, s'adressant, il y a quelques jours, au rév. C. J. Golightly, s'exprima ainsi: “*Je vous le dis franchement, je rejette absolument et j'anathémalise le principe du protestantisme, avec toutes ses formes, ses sectes et ses dénominations. Et si jamais l'Eglise d'Angleterre faisait profession d'être une des formes du protestantisme (ce que Dieu dans sa miséricorde, ne permet jamais!) alors je rejetterais et anathématiserais l'Eglise d'Angleterre et me séparerais d'elle aussitôt comme d'une secte purement humaine, sans donner aux protestans la peine de m'expulser. En conclusion, je professe encore une fois publiquement que je suis catholique, et membre de l'Eglise catholique, et je dis anathème au principe du protestantisme (que je regarde comme identique avec le principe de dissidence) à toutes ses formes, sectes et dénominations, spécialement aux formes des Luthériens, des Calvinistes, et des dissidens anglais et américains.*”

Il paraît certain que la pratique de la confession auriculaire est introduite dans l'université d'Oxford et même que quelques jeunes élèves y ont fait vœu du célibat.

Une lettre écrite par un membre résidant à l'université d'Oxford à un ami dans le Yorkshire contient une circonstance assez importante ; voici comme elle s'exprime :

“Maintenant mon cher monsieur, je vais vous citer une circonstance qui a de quoi nous consterner : Mr. Newman a acheté une rangée d'édifices à Littlemore, près d'Oxford, et y a fait pratiquer douze appartemens pour des jeunes gens. Mais que direz vous, lorsque je vous apprendrai que l'évêque romain, Dr. Wiseman, s'est transporté sur les lieux pour inspecter les nouvelles cellules Priez pour nous cher ami et engagez tous nos amis à vous joindre. L'Eglise d'Angleterre a besoin des plus ardentés prières de ceux qui professent encore d'être ses sujets, fidèles.”

La session du presbytère de Barry, portant le fanatisme de l'Eglise écossaise au plus haut degré d'absurdité, a excommunié un homme très-respectable, ainsi que sa femme, pour avoir violé le jour du Sabbat en enterrant leur enfant le dimanche.

ROME.—Une lettre de Rome, publiée dans la gazette d'Augsbourg, dit que l'ordre pontifical de l'éprou d'or institué par Constantin, en mémoire de sa victoire sur Maxence a été dernièrement organisé par le Pape. La nouvelle décoration sera portée suspendue par un ruban rouge ; et au centre de la croix, sur un fond blanc, est placée l'effigie du Pape Sylvestre. Les commandeurs sont fixés au nombre de 180, et les chevaliers à 300 pour les Etats de l'Eglise ; mais le nombre en est illimité pour les pays étrangers. Le secrétaire des brefs doit être le Chancelier de l'ordre.

TOLÈDE.—16 déc.—Le procès est fini et les quarante trois prêtres sont en liberté, les procédés ministériels à leur égard ayant été renversés, avec dépens par l'audience du district. Le décret est daté du 14 nov. Il déclare que les prêtres ont droit de récuser l'autorité d'un chef politique en matières ecclésiastiques, ajoutant que ce dernier ne peut procéder convenablement que par le ministère du vicaire capitulaire ou du gouverneur ecclésiastique de la province. Le correspondant de l'écho commercial est furieux !—*El Catolico*, journal espagnol.



En Angleterre, Londres non comprise, la moyenne des faillites annuelles a, depuis neuf ans, progressé du chiffre de 955 à celui de 1,413. On voit que la plaie, loin de se guérir, ne fait qu'augmenter chaque jour.

Les états officiels du revenu de la Grande-Bretagne pour le trimestre fini le 5 janvier montrent une augmentation de £338,548 sur le trimestre correspondant de l'année dernière. L'augmentation sur l'année est de £506,985.

La Porte s'est refusée nettement à l'établissement de l'évêque protestant Alexander à Jérusalem, où l'Angleterre l'a envoyé.

L'ÉGLISE CATHOLIQUE DE ST. GEORGE, LONDRES.—Le roi de Bavière a souscrit, l'été dernier, 1000 florins pour ce grand édifice. Le roi de Sardaigne a aussi souscrit £50.



Le roi des français a commué la sentence de mort de Quénisset en celle de déportation à vie, et celle de Colombier et Brazier en celle des galères, aussi à vie.

Le Seraskier Pacha a été envoyé pour pacifier les troubles de la Syrie.

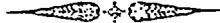
En Bulgarie les chrétiens continuent à être exposés aux violences des troupes albanaises et turques.

Les journaux de Boston disent que le comité de la Législature, auquel a été référé le mémoire des syndics du couvent de Charleston, demandant une rémunération pour la perte de propriété occasionnée par la destruction de ce bâtiment par la populace, il y a 8 ans, devait présenter, sous peu de jours, un rapport soigné sur le sujet, détaillant le tout, et insistant auprès de la Législature sur la convenance et la justice d'accorder la rémunération demandée.

Le général Florés, président de l'Equador, est à Guazaquil, levant une armée pour envahir le Pérou, et prêter main forte à la cause de Santa-Cruz, appelé à la présidence de la Bolivie. Tout est calme dans le Chili.

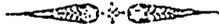


NOUVELLE-ECOSSE.—L'administration de la Nouvelle-Ecosse a emporté son vote de confiance, dans la chambre d'assemblée, à la majorité de 40 contre 8 et si l'on en croit le *Novuscotian*, cette division ne présente pas encore toute la force du parti en faveur du nouvel état de choses.



NOUVEAU BRUNSWICK.—La corporation de la ville de St. Jean est en pleine banqueroute. Il s'était tenu une assemblée publique où l'on a passé une voie de censure et de non-confiance dans la corporation.

L'île du Prince Edouard possède une population de 47,034 habitans, comme il appert par le dernier recensement.



Les membres de la Tempérance totale à St.-Jean (N. B.) sont au nombre de 3,700.

Les efforts du révérend M. Phelan en faveur de la cause de la Tempérance ont été couronnés d'un grand succès. Entre 60 à 70 joignent la société, chaque dimanche, parmi lesquels, nous sommes heureux de le dire, se trouvent plusieurs militaires. La Tempérance prend de profondes racines dans la garnison de Montréal.—*Transcript.*

La Tempérance catholique compte à Montréal 4,000 et quelques cents membres.

Dimanche dernier, 6 du courant, a eu lieu à Chambly, l'ordination de M. Châlet, le nouveau Directeur du collège fondé en cette paroisse.



Il n'y a pas de nouvelles encore de *Caledonia*, et c'est aujourd'hui le 35<sup>e</sup>. jour depuis son départ. On commence à concevoir avec raison des craintes sur son sort.

---

## A N N O N C E S.

---

UN JEUNE HOMME bien qualifié pour tenir une **ÉCOLE ANGLAISE**, et pourvu de bonnes recommandations, trouvera de l'emploi en s'adressant à ce BUREAU.

---

### A V I S.

MESSIEURS LES CURÉS trouveront des **BLANCS** pour les SOCIÉTÉS DE TEMPÉRANCE soit *totale*, soit *partielle* du DIOCÈSE DE MONTRÉAL, imprimés, sous le SCEAU DU DIOCÈSE, chez

LOUIS PERRAULT,  
*Rue Ste. Thérèse.*

Montréal, 16 Février 1842.

---

### E N V E N T E,

CHEZ LES LIBRAIRES DE CETTE VILLE,

#### A N A L Y S E D E

**L'ORDONNANCE** des BUREAUX d'HYPOTHÈQUES, suivie du texte anglais et français de l'Ordonnance, des lois relatives à la création des ci-devant Bureaux de Comtés, et de la loi des lettres de ratification.

*On ne peut prévoir ni prévenir toutes les conséquences des innovations.*

—PAR—

**L. H. LA FONTAINE,**  
**AVOCT.**

DE L'IMPRIMERIE DE LOUIS PERRAULT,

*Un volume in 8o. demi-relié*

IMPRIME SUR CARACTÈRES NEUFS ET BEAU PAPIER.

PRIX : — *Dix chelins.*

☞ On se procurera l'ouvrage ci-dessus,

A Trois-Rivières, chez M. J. B. GARCEAU,

A Québec, chez MM. FRÉCHETTE et Cie.

Montréal, 17 février 1842.

PUBLIE ET A VENDRE

CHEZ

C. P. I. EPRONON.

Libraire, Rue Notre-Dame,

PRÉCIS DE DIVERSES ORDONNANCES ET STATUTS,

RÉDIGÉ PAR

GODEFROY CHAGNON, ECR. NOTAIRE,

1 Vol. in 12e. de 108 pages.

TABLE DES MATIÈRES :

Introduction,  
Ordonnance pour la nomination des officiers de paroisses, &c.  
Ordonnance concernant les municipalités.  
Acte pour l'établissement des écoles élémentaires.  
Ordonnance pour les bureaux d'enregistrement.  
Acte pour remédier aux abus commis contre l'agriculture.  
Précis de divers actes, exposant les principaux devoirs des sous-voyers.  
Précis d'un acte pour consolider et amender les lois relatives aux injures malicieuses contre la propriété.  
Acte pour l'établissement de cours de districts, de division.

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES DE PHYSIQUE.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer les souscripteurs à l'ouvrage ci-dessus, que leurs exemplaires seront prêts à leur être livrés LUNDI prochain 24 courant à la Librairie Canadienne, Rue Lamontagne, où il sera à vendre aux prix de 2s. la pièce et 20s. la douzaine. Dans quelques jours il sera aussi à vendre chez M. E. R. Fabre, Libraire, Montréal,

JOSEPH CAUCHON,

*Etudiant en Droit.*

Québec, 21 janvier 1842.

A VENDRE

A C E B U R E A U  
LES DEUX PREMIERS VOLUMES DES

*Mélanges Religieux.*

AUSST.—PELERINAGE AU MONT ST. HILAIRE suivi des Stations du CHEMIN DE LA CROIX par ST. ALPHONSE DE LIQUORI.

CALENDRIER DE 1842.

— Nous avons cru répondre au vœu du public en changeant quelque chose dans notre *Calendrier Ecclésiastique et Civil* : nous en avons retranché la liste du clergé de Kingston, etc., pour y ajouter la liste des cours de justice, des principaux officiers du gouvernement, celle des membres de la législature provinciale et une autre des avocats, notaires et médecins de cette ville, aussi les banques de Montréal, avec leurs jours d'escompte, etc., etc., etc. On se le procurera à très-bas prix.

PUBLIÉ PAR J. C. PRINCE, PTE. DE L'ÉVÊCHÉ. } MONTREAL :  
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET, IMPRIMEUR. } RUE ST. DENIS.